



La lettre d'information de la CFR aux Associations

(parution le 15 de chaque mois et numéros spéciaux)

La recherche de « boucs émissaires » pour redresser les finances de l'État bat son plein. L'ensemble des médias fait état de la masse que représentent les dépenses sociales, notamment celles de retraites, dans le budget de la Nation mais seulement dans son volet charges tout en oubliant « allègrement » d'en donner le chiffre des recettes, à savoir les contributions apportées par toutes celles et ceux qui cotisent sur leurs revenus. La CFR s'étonne de cette présentation incomplète et partielle. Le Président, Pierre Erbs

Réunion du Bureau du 14 octobre 2024

Actualités : Les lettres évoquées au précédent Bureau ont, comme prévu, toutes fait l'objet d'un envoi décrit ci-après :
Au Premier ministre : La lettre rappelle, notamment, la perte continue du pouvoir d'achat des retraités (cf. annexe 1).
Aux Présidents des Commissions des Affaires sociales de l'Assemblée nationale et du Sénat : Accompagnée d'une note jointe, la lettre précise les demandes d'évolutions législatives de la CFR dans le cadre de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale (LFSS) et de la Loi de Finances Initiale (LFI) pour 2025 dans les domaines de la retraite, de la santé et de l'autonomie (cf. annexe 2). Leur nomination étant maintenant connues, ces courriers feront également l'objet d'un envoi aux Ministres concernés, aux rapporteurs des Commissions de l'AN et du Sénat ainsi qu'aux Délégués de la CFR.
À la Ministre du Travail et de l'Emploi : La lettre communique à la Ministre nouvellement nommée les solutions proposées par la CFR pour garantir le plein emploi des seniors, pour suivre la bonne application des mesures proposées et pour la mise en place de dispositifs d'accompagnement spécifiques pour les seniors au chômage (cf. annexe 3).
Revalorisation des pensions de retraite : La proposition de la Commission « Retraite » de diffuser un communiqué de presse sur le sujet est prise en compte ; le texte définitif a fait l'objet d'une validation par le Bureau (cf. annexe 4).
LinkedIn : Les composantes de la CFR sont invitées à désigner l'un de leurs représentants pour participer le lundi de 17h45 à 18h30 à la réunion (visio) du Comité de rédaction des réseaux sociaux pour l'élaboration de textes à publier.
Déménagement : Le départ de l'immeuble du Périscope s'est bien déroulé. L'aménagement de bureaux au 17, avenue Niel (dans le 17^e) est en cours de finalisation ; leur intégration devrait être effective en novembre prochain.
Questions diverses : Sur les dossiers en cours, notamment pour celui de la cotisation de 1% maladie, les tribunaux concernés poursuivent le renvoi des audiences. Une réunion des Délégués CFR sera programmée assez rapidement.

Commission « Retraite » du 14 octobre 2024

Actualités retraite : Après avoir évoqué les différents courriers adressés au Premier ministre et aux Présidents des commissions des Affaires sociales de l'Assemblée nationale et du Sénat (cf. ci-dessus et en annexes 1 et 2), toutes relatives, notamment, au pouvoir d'achat des retraités, la commission a essentiellement traité du report de 6 mois de la revalorisation des pensions de retraite. L'étude d'une réaction officielle de la CFR a fait l'objet d'un consensus unanime au sein de la commission qui a proposé la diffusion d'un communiqué de presse dont le texte a été élaboré en séance pour être soumis au Bureau de la CFR se tenant dans l'après-midi (cf. ci-dessus et en annexe 4).
Questions diverses : Il a été évoqué la possibilité d'engager une réflexion sur l'introduction partielle d'un système de retraite par capitalisation dans le système actuel eu égard aux produits d'assurance de ce type qui ne cessent de connaître un développement significatif. Sur ce sujet délicat, il est fait remarquer que ce type de produit peut faire prospérer un individualisme défavorable à une nécessaire solidarité inter et intragénérationnelle pour notre société.

Commission « Autonomie » du 23 septembre 2024

Actualités : L'avis du conseil de la CNSA sur la représentation des personnes et leur participation directe dans le champ de l'autonomie a fait l'objet d'une longue et intéressante discussion qui ont soulevé des questions sur : la place des associations, des syndicats, les besoins de formation des usagers. Une étude a été lancée par le Haut Conseil de l'Âge sur le rôle et la contribution des retraités ; le document de la CFR sur le sujet sera transmis au Président du HCFEA. Une lettre sera préparée au Ministre chargé de l'autonomie. Comme décidé lors de la Commission du 9 février dernier les représentants des composantes de la CFR dans les CDCA seront réunis en visio pour échanger sur le SPDA (Service Public Départemental de l'Autonomie).

Commission « Emploi des seniors » du 30 septembre 2024

Nouveau Gouvernement : La Ministre du Travail ayant été désignée, le projet de lettre à lui faire parvenir a été finalisé et lui a été adressée le 7 octobre (voir annexe 3).
Actualité : Le dossier de la réforme du chômage dont la mise en œuvre a été différée a été évoqué avec le sujet de l'emploi des seniors.

IMPORTANT : Les documents qui peuvent être cités dans le texte ne sont pas nécessairement joints à l'envoi de la lettre. Dans ce cas, ils sont précédés du sigle « SI » et sont consultables sur le site Internet sous leurs rubriques habituelles

